



MAIRIE DE LA GRAVE - LA MEIJE

Délibération du Conseil Municipal N°2021-001

Désignation des représentants communaux à la commission locale d'Évaluation des charges transférées (CLECT)

Séance du : 09 Février 2021

Date de convocation : 02 Février 2021

L'an deux mille vingt et un et le neuf février, à dix-huit heures, le conseil municipal de la commune, régulièrement convoqué, se réunit au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire,

Nombre de conseillers en exercice : 11

Présents ou représentés : 11

Nombre de votes : 11

Présents : PIC Jean-Pierre, PIQUEMAL Michel, JACOB Roland, MATHON Sylvie, FAUST Alain, FERRIER Nathalie, FERRIER Stéphane, GILBERT Hervé, ONOL LANG Per, SIONNET Anthony.

Pouvoir de : SIONNET Philippe à PIC Jean-Pierre,

Absent : SIONNET Philippe,

Secrétaire de séance élu : FAUST Alain

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Vu le code général des Collectivités territoriales, notamment ses articles L 2121-29 et L2131-1 et suivants,

Vu le code général e des Collectivités territoriales, notamment son article L 2121-21,

Vu le code général des impôts, notamment son article 1609 nonies C,

Vu la délibération n°2020-056 du 24 juillet 2020 de la Communauté de Communes du Briançonnais, relative à la création et à la composition de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées et fixant à 13 titulaires et 13 suppléants le nombre de ses membres, soit un titulaire et un suppléant par commune membre,

Considérant, le renouvellement de l'assemblée délibérante en date du 28 juin 2020 et son installation le 3 juillet 2020,

Considérant dès lors la nécessité de designer le représentant titulaire et le représentant suppléant du Conseil Municipal pour siéger au sein de la Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées de la Communauté de Communes du Briançonnais,

Vu le vote du Conseil municipal à l'unanimité de procéder à la désignation de ses représentants à main levée,

Vu l'appel à candidatures,

Considérant qu'un seul candidat à fait acte de candidature pour chacun des postes concernés auprès du président de séance après appel à candidatures,

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres votants :

- DÉSIGNE SIONNET Philippe en tant que représentant titulaire
- DÉSIGNE MATHON Sylvie en tant que représentant suppléant

Le Maire,
Jean-Pierre PIC

Date dépôt Préfecture :
Date affichage :

